Rapport de la Commission de Gestion

Année 2016

Commune de Penthaz

Composition de la Commission de gestion

PAHUD Pascal, Président

BOMMOTTET Sandrine, Vice-présidente

PARISOD Steeve, Rapporteur

AMARANTIDIS Filomena

CANUTO Rinaldo

VALZINO Carmen

ZOSSO Christophe

PREAMBULE

La Commission s'est réunie à partir du 23 janvier 2017, elle a tenu 17 séances dont des entrevues avec le boursier, les municipaux et le Syndic, comme suit :

- 27 février Monsieur Cédric Tronchet
- 9 mars Messieurs Jean-François Pollien et Pierre-Henri Dumont
- 16 mars Messieurs Albert Emery et Philippe Tesse
- 18 mai Monsieur Philippe Besson

.)

Etant donné qu'il y n'y a eu aucun changement majeur cette année au sein des collaborateurs communaux, la Commission de gestion, a concentré ses activités sur d'autres domaines, tel que l'examen approfondi des comptes.

En date du 29 avril, la Commission a effectué une visite des domaines communaux et intercommunaux : la Léchire (local chaufferie), abris PC, nouveaux locaux voirie (ancien SDIS) et le Battoir et l'église.

Nous tenons à remercier chacun de nos interlocuteurs pour nous avoir consacré de leur temps.

Pour faciliter votre compréhension, nous avons repris la numérotation utilisée par la Municipalité dans son rapport de gestion.

De plus, nous avons gardé le glossaire, qui nous en sommes certains, vous sera très utile.

GLOSSAIRE

AIEE: Association Intercommunale pour l'Epuration des Eaux usées

AJERCO: Accueil de jour de l'Enfance Région Cossonay

ARGdV: Association de la Région du Gros-de-Vaud

ASICoPe: Association Scolaire Intercommunale Cossonay - Penthalaz

FC: Football Club

LAJE: Loi sur l'Accueil de Jour de l'Enfance

LEM: Loi sur les Ecoles de Musique

PC: Protection Civile

RI:

PPDL: Penthaz - Penthalaz - Daillens - Lussery-Villars

RC 177: Route Cantonale 177

SDIS: Service de Défense Incendie et de Secours

UAPE: Unité d'Accueil Pour Ecoliers

Revenu d'Insertion

1. Administration générale

1.2 Paroisses

La paroisse protestante est déficitaire et peine de plus en plus à trouver des fonds.

La réfection de la chapelle de l'église catholique de la Sarraz est toujours en pourparlers. Les communes concernées ne fléchissent pas face à la nouvelle loi qui leur impose le financement de tous les travaux d'infrastructure.

1.3 Personnel

Nous tenons à féliciter Mme Marielle Goy Bommottet pour l'obtention de son diplôme de cadre en gestion administrative.

Un nouvel apprenti en la personne de M. Baptiste André a été engagé afin de renforcer l'équipe de la voirie.

1.7 ARGdV

Une augmentation de cotisation de Fr. 3.-/habitant a été approuvée en 2016 mais ne sera effective qu'en 2017. Celle-ci permettra notamment la création d'un poste supplémentaire à 50% pour la promotion économique de la région.

1.8 Le Local (anciennement Toit pour tous)

Hormis deux incidents, tout s'est bien passé.

1.9 Bibliothèque intercommunale de la Venoge

La bibliothèque tourne bien, la fréquentation est toujours très bonne et le nombre de prêts de livres est en augmentation (24'000 livres ont été empruntés).

Le budget a été respecté. Cependant, il est important de renouveler l'offre afin de maintenir l'attractivité de cette dernière.

1.10 Jardin d'enfants « les P'tits Tartreux »

Le jardin d'enfants est toujours déficitaire. Il est envisageable que les horaires d'ouverture soient étendus à l'avenir.

1.14 Chômage et RI

Le nombre de bénéficiaires du RI est stable sur notre commune, mais la durée des prestations remises est plus longue.

Il est à noter que les jeunes adultes sont de plus en plus touchés.

1.17 Sociétés locales

Les clubs sportifs ont globalement de bons résultats.

L'Unihockey Club possède de nouvelles équipes et des résultats encourageants.

Nous constatons un intérêt croissant des jeunes pour les diverses sociétés locales, nous pouvons que nous en réjouir pour l'avenir.

1.18 Manifestations

Mis à part le 1^{er} août, les autres manifestations villageoises et culturelles se trouvent mélangées dans plusieurs comptes.

Dans l'ensemble, les manifestations se sont bien déroulées et ont été appréciées. Nonobstant, le maintien du Penthaz Comique Club mérite d'être réfléchi dans son ensemble.

1.19 Bus PPDL

Les usagers sont satisfaits, néanmoins, la plage de 13h30 – 15h00 est peu fréquentée.

La commune de Penthalaz s'est plainte qu'elle paie trop par rapport à la fréquentation de ses résidents.

Trois sponsors ont dénoncé le contrat et ont été remplacés.

3. Domaines et bâtiments

3.3 Forêts, arbres, haies

Le déboisement pour la RC 177 a requis une surveillance particulière. Malgré la coupe de bois, les forêts se portent bien.

3.4 Bois de feu

Le martelage a eu lieu au mois de novembre.

3.5 Maison de commune

La mise à l'enquête pour l'agrandissement de la maison de commune est terminée, ainsi, les travaux auront lieu en 2017.

3.6 Salle polyvalente

Le sol de la grande salle a subi des dommages. Des réparations ont dû être effectuées pour un montant d'environ Fr. 16'000.-, pris en charge par l'ASICoPe.

La gaine de ventilation des cuisines était sous dimensionnée. Un système plus performant a été installé.

3.7 Police des constructions

Plusieurs chantiers ont été mis à l'enquête qui ont soulevé deux oppositions virulentes. Elles concernaient les projets à la route de Sullens en face de l'ancienne poste ainsi qu'au croisement des deux chemins Bornalet/Puits. Ces deux oppositions ont été levées.

Tous les terrains « constructibles » font déjà l'objet de projets. Néanmoins, certaines fermes au centre du village pourront être rénovées en immeubles.

3.8 Parcs, jardins et cimetière

L'allée centrale du cimetière a été refaite.

Un courrier a été envoyée à toutes les familles concernées par le problème d'affaissement des tombes.

Au jardin des souvenirs, il est maintenant possible de faire l'acquisition d'une plaquette nominative.

3.9 Place de jeux et installations sportives

Aucun problème à signaler, ces lieux sont toujours bien fréquentés et bien entretenus.

3.10 Porcherie

Une aération supplémentaire a été installée à l'entrée et à la sortie pour réduire l'humidité dans le local.

3.11 Collège de la Léchire

Suite au démontage des panneaux solaires, il s'est avéré que les poutres en bois étaient carbonisées par la chaleur. En effet, le manque d'isolation thermique entre les panneaux solaires et le bâtiment a généré cet endommagement. Il est probable qu'à l'époque le travail n'ait pas été effectué dans les règles de l'art.

Les frais ont été pris en charge par l'ASICoPe.

3.12 Bornalet

Les jeux extérieurs pour les enfants ont été commandés en 2016 et seront posés courant 2017. La Loterie Romande a financé cette acquisition à hauteur de 50%.

3.13 Bâtiment du feu / FC

Lors de notre visite des sites, nous avons pu constater avec plaisir que le local est entièrement réaménagé pour la voirie et bien organisé.

3.14 Eglise

Nous avons pu observer que les travaux concernant le remplacement de la chaire par le pupitre ont été finalisés.

Une partie des frais sera imputée sur 2017.

3.15 Terrains communaux

Le planning des travaux de la RC 177 est respecté.

4. Travaux

4.2 Vitesse

En ce qui concerne la route de Sullens, la zone 30 km/h a été validée par le Canton après les aménagements supplémentaires.

Sur la route de Lausanne, les 60 km/h sont bien respectés.

4.3 Routes

La Rippe:

Les travaux ont commencé en mai et les délais sont respectés.

Aucune plainte n'a été déposée grâce à la bonne communication aux riverains effectuée à l'avance.

Les hydrantes et les collecteurs ont été changés, ainsi que les conduites.

La fin des travaux est prévue pour l'été 2017.

Route de Daillens:

Les travaux ont eu lieu dans le deuxième semestre 2016.

Le planning a été respecté afin de garantir l'ouverture du magasin Denner, ceci malgré le décès accidentel du chef de chantier sur un autre site.

Quelques plaintes ont été déposées à la rentrée scolaire, car le trottoir est facilement franchissable par les véhicules après les aménagements, une solution a été trouvée en installant des balises flexibles préventives.

Le tapis définitif est prévu pour l'été 2017.

Pont de la Venoge:

Selon la dernière expertise, il ne supporte plus les tonnages élevés et a donc été limité à une charge maximale de 3,5 tonnes. Datant de 1936, le béton ainsi que le ferraillage ont subi les dommages du temps.

4.5 Eclairage public

L'assainissement de l'éclairage public des ampoules au mercure versus LED, qui a été décidé selon le préavis 2014 a été finalisé. On remarque un dépassement du budget suite au rajout de deux candélabres à la route de Praz-Riond et à la route de Daillens.

La réalisation de ces travaux a été très longue en raison des délais de livraison du matériel. Actuellement, le 50% du parc lumineux de la commune fonctionne avec des LED.

Grâce à un automatisme programmable, de 23h00 à 05h00 du matin, l'intensité lumineuse est réduite de moitié sur les routes communales.

4.6 Véhicules

Le parc de véhicules n'a pas été renouvelé. Néanmoins, nous avons constaté lors de la visite des sites communaux que certains véhicules nécessitent d'être changés rapidement.

4.7 Voirie et déchetterie

La quantité des déchets en termes de tonnage est plutôt stable, une légère hausse a été constatée.

Il reste un Molok non utilisé.

L'agrandissement de la déchetterie a été mis à l'enquête fin 2016 afin d'obtenir des subventions. Le planning, à ce jour, n'a pas été communiqué, Valorsa conduira le projet.

5. Instruction Publique

5.1 ASICoPe

Les coûts du système informatique de la cantine scolaire, mis en place en 2014, ont continué à baisser grâce à l'acquisition par d'autres communes du programme.

Une classe scolaire a été ouverte en dessous de l'église de Penthalaz.

Depuis octobre 2016, l'établissement secondaire Cossonay-Penthalaz est dirigé par M. Jean-François Borgeaud suite à la démission de M. Frédéric Batori.

Nous constatons que notre participation à l'ASICoPe (primaire + secondaire) est en légère augmentation (Fr. 845'660.-) par rapport à l'année dernière (Fr. 823'731.-) mais reste, néanmoins, bien en dessous du budget (Fr. 917'400.-).

Le coût lié aux transports des élèves a diminué.

5.5 Ecole de musique

Conformément à la LEM, notre commune participe au financement des écoles de musique, à hauteur de Fr. 14'050.-. Aucune demande de subvention de la part d'élèves résidants dans la commune n'a été faite à la commune en 2016.

5.6 Patrouilleurs

La prise en charge par l'ASICoPe de 25% des salaires des patrouilleurs a permis d'en réduire le coût total.

5.7 La « PentaDîne » cantine scolaire

Une fontaine à eau a été installée, ainsi qu'un nouveau mobilier.

6. Sécurité Publique

6.2 Protection civile

Lors de la visite des domaines, nous avons eu l'occasion de nous perdre dans les méandres des locaux des abris PC. Ceux-ci sont prévus pour accueillir 900 personnes. Certains espaces sont utilisés, notamment par les sociétés locales.

6.3 Police - sécurité publique

Aucun incident majeur n'a été relevé. Nous pouvons constater que le plan de sécurité mis en place est efficace vis-à-vis des infrastructures communales.

7. Affaires Sociales

7.1 LAJE - Réseau AJERCO

Suite à la pétition concernant la mise en place d'une structure d'accueil parascolaire (UAPE), le dossier a été étudié. Des propositions seront présentées en 2017.

Le nouveau règlement de l'AJERCO a été accepté.

8. Services Industriels

8.1 Equ

Les contrôles de l'eau se font toujours 2 fois par année mais suite à l'accident ferroviaire de Daillens en 2015, un troisième contrôle très détaillé a été effectué. Aucun problème majeur n'a été constaté.

Les multiples fuites d'eau des chemins du Floret, de la Cabaule et de la Douche ont engendré des coûts imprévus de Fr. 90'000.-.

8.4 AIEE

Les portes ouvertes du 30 avril 2016 ont eu un franc succès

Examen des comptes 2016

La Commission de gestion a procédé à l'examen des comptes en formant trois groupes qui en ont chacun analysé une partie, ainsi que les pièces qui s'y rattachent, selon les critères sous-mentionnés.

<u>Critères de contrôle :</u>

- Différence significative entre le budget et le résultat
- Certains comptes qui ont soulevé des questions lors de la séance avec le boursier
- Intérêt particulier pour certains comptes

Nous avons consacré quatre séances à ce contrôle, ce qui nous a permis de vérifier l'exactitude des comptes sélectionnés et des pièces comptables y relatives.

CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION 2016

Les comptes 2016 se sont soldés par un bénéfice d'environ Fr. 11'640.- alors qu'il était prévu une perte au budget de Fr. 64'300.-, ce qui est une bonne surprise.

La Commission de gestion se réjouit des décisions prises par la Municipalité concernant la nouvelle gestion des comptes des manifestations, ainsi que des nouveaux systèmes informatiques de gestion du personnel et des factures qui augmenteront encore la transparence et la lisibilité des comptes communaux.

Nous tenons à remercier toute la Municipalité ainsi que le boursier pour leur engagement et leur disponibilité lors de nos divers entretiens.

Au vu de notre travail au sein de la Commission de gestion pour l'exercice 2016, nous vous proposons de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion et ses comptes, ainsi qu'à l'organe de révision, au boursier et à la Commission de gestion.

Fait à Penthaz, le 29 mai 2017

Au nom de la Commission de gestion :

Le président :

Pascal PAHUD

Page 13